

Au sommaire...

Page 1.

Edito

Page 2.

Des informations pratiques ou administratives,

Page 3.

La vie dans le village et autour du village

Page 4.

Le coin culture :
Histoire(s), recette,
biblio,

Le mot du maire (par Jean ROBLET)

Une fois n'est pas coutume !

C'est avec grand plaisir que je vous ai annoncé dans les précédents numéros l'arrivée effective ou proche de nouveaux habitants. Bientôt, au total, ce sont douze nouveaux Fédrysiens qui vont « gonfler nos rangs » ! Nous ne pouvons que nous en réjouir. Un fait est certain : il y a de la demande d'acquisition. Grâce à la proximité de la Saône et à la présence de « belles vieilles pierres » notre village est attractif. Les transactions aboutissent dès lors que les prix de vente sont raisonnables.

Un immense bravo à « Fédry en fêtes » pour la totale réussite de la journée des « Arts au village ». Cette belle journée est venue couronner l'immense travail de préparation et d'organisation déployé par les bénévoles.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris leur part dans l'usage raisonné de l'eau lors de la période de sécheresse que nous avons connue. Elles ont fait preuve de civisme et de respect de l'intérêt général.

En cette fin d'année, mouvementée au niveau national mais calme dans notre village, je vous présente, avec le Conseil Municipal tous mes vœux pour 2019. Que cette nouvelle année soit riche en événements heureux pour chacune et chacun d'entre vous et que la santé vous soit fidèle.





Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Maire : Jean ROBLET

1^{er} adjoint : Joël GELINOTTE

2^{ème} adjoint : Maurice ROBERT

Horaires d'ouverture :

jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :

le vendredi.

Déchetterie :

Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque :

responsable Françoise LAFAGE,
le mercredi de 16h00 à 18h00,
le samedi de 14h00 à 16h00.

« Fédry en fêtes »

Contact : Michel LAMBERT
06 52 41 39 99

Pour nous écrire :

blog.fedry@gmail.com
fedryenfetes@orange.fr

Rédaction du bulletin :

Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations municipales



Recensement 2019. L'enquête de recensement de la population de Fédry sera réalisée entre le 17 janvier et le 16 février 2019. Dans le cadre de ce recensement : madame Françoise LAFAGE a été désignée coordinatrice communale, et madame Nathalie BOUCARD a été nommée agent recenseur.

Merci pour le bon accueil que vous leur réserverez. Pour votre information, il vous sera proposé par l'agent recenseur la possibilité de répondre par internet. Cette réponse par internet devient prépondérante et présente l'avantage pour les habitants de simplifier leur participation au recensement. Bien sûr la réponse sur questionnaire papier reste possible.

Ce recensement est très important pour la commune. Il a, entre autres, des incidences financières sur les dotations de l'Etat. Aussi, il est capital que chacune et chacun y participent. L'agent recenseur pourra, à votre demande, vous venir en aide et vous conseiller.



Impôts Taxes d'assainissement et de voirie. Contrairement à l'information donnée dans le n°11 de juillet 2018, la loi ne permet pas de recouvrer les taxes par anticipation. En conséquence, par délibération en date du 17 octobre 2018, le Conseil Municipal a décidé de recouvrer ces taxes de la manière suivante :

Taxe d'assainissement : pour l'année 2018 uniquement, la facturation minimale est portée à 15 €. A compter de 2019, le recouvrement sera commun avec la facture d'eau.

Taxe de voirie : la taxe de voirie sera mise en recouvrement l'année où son montant atteindra la somme de 15 €.



Affouage. Les inscriptions pour l'affouage 2019 seront reçues en mairie les jeudis après-midi jusqu'au 17 janvier 2019.



Déneigement des voies communales. La commune ne dispose pas de moyens mécaniques de déneigement. En cas de chute de neige, la CC4R n'intervient que sur les circuits pré-établis à l'exclusion de la voirie communale. Monsieur Joël GELINOTTE, exploitant agricole au village est équipé d'un matériel de déneigement.

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 05/12/2018, dans le cadre des questions diverses, il a été décidé de lui confier le déneigement des voies communales dans les conditions suivantes :

- Prestation à la demande,
- Facturation au kilomètre déneigé (10,00€ HT/km déneigé).
- Linéaire à traiter : 5,2 km (voies communales recensées).

Informations pratiques



Tri sélectif : Suite !!! Il faut encore parler de ce sujet, même si cela devient récurrent. Pour l'information de chacun :

- le taux d'impayés (sur la CC4R) est passé de 3,28% en 2016 à 4,20% en 2017 pour atteindre un montant de 163 533 € !
- le taux de refus est passé de 21,38% en 2017 à 27,18% au 30/09/2018 !

Des usagers peu scrupuleux n'hésitent pas à mettre par exemple des couches de bébé, de la ferraille, des sacs d'ordures ménagères, cachés sous les « recyclables ». On ne peut plus parler alors d'erreur de tri ! Ces comportements inadmissibles impactent les factures des « bons élèves » ! La CC4R cherche une solution pour mettre fin à ces agissements contreproductifs. Un système de caméra embarquée sur le camion est à l'étude pour sanctionner les fautifs.



Qualité de l'eau. Données A.R.S. jointes au Bulletin.

Animations du comité « Fédry en Fêtes »

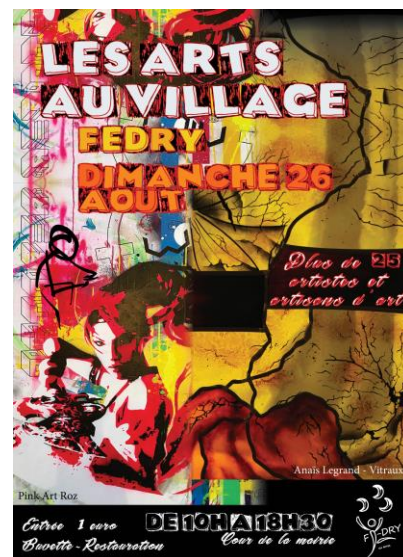
(par Michel LAMBERT, président)



Fête des arts. Cette année, l'association « Fédry en Fêtes » a voulu innover en proposant, le 26 août, une manifestation artistique dans un petit village franc-comtois. « Les Arts au Village » ont réussi à rassembler 30 artistes et artisans d'art, de très grande qualité, autour d'Anaïs LEGRAND vitrailliste, et Géraldine ROBERT « Pink Art'Roz » artiste peintre de Street Art. L'association a réussi à attirer plus de 1200 personnes, qui ont découvert avec un très grand intérêt, les capacités de création qui pouvaient exister dans la jeunesse de nos petits villages de Haute Saône. En conclusion, très grande satisfaction des Artistes et Organisateur, sans oublier les visiteurs qui sont repartis avec une vision très positive de notre village, accueil et dynamisme, et pourront le faire savoir.



Concert de Noël. Très prochainement, rendez-vous le 16 décembre, 16 h 30 à l'Eglise, pour notre concert de Noël, avec la Chorale « SERENATA » 45 choristes pour un programme de vingt chants, offert par l'association. Entrée gratuite, pour remercier les Fédrysiens et autres villageois, de leur participation. Vin chaud offert à la fin du concert.



L'Association vous souhaite de Bonne fêtes de fin d'année.

La vie dans le village, et autour du village



Nouveaux habitants : nous sommes heureux d'accueillir et souhaitons la bienvenue dans le village à :

- Caroline et François DESPREZ au 7, rue des Périères.
- Christine CHAMEROY, au 8, rue des Prés.



Travaux sur le clocher de l'Eglise. Un diagnostic de l'état de la couverture et de la zinguerie du clocher montre que des travaux sont nécessaires. Réuni en séance ordinaire le 05 décembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de remplacement de la couverture et de la zinguerie du clocher. Ces travaux seront réalisés en 2019 par :

- l'entreprise CARREY (couverture zinguerie), montant : 23 630 € HT.
- l'entreprise LOCATION SERVICE (échafaudage), montant : 8 562 € HT.

Ces travaux sont éligibles à une subvention au titre de la DETR et à une subvention du C.D.70.



Nécrologie : le 23/10/2018 madame Hildegund NGUYEN nous a quittés. Nous présentons nos condoléances à son époux et à sa famille.

Informations pratiques (suite)



Réforme des listes électorales. La Loi n° 2016-1048 du 01/06/2016 réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique (R.E.U.) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme entrera en vigueur le 01 janvier 2019. Elle met fin au principe de révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du R.E.U. Le Maire se voit transférer, en lieu et place des commissions administratives qui seront supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle *a posteriori* sera opéré par une commission de contrôle créée par la loi.

Pour Fédry, cette commission est composée de :

- Monsieur Georges MANGENEY (désigné, selon la loi, suivant l'ordre du tableau des élections municipales de 2014).
- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat.
- Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance



Enquête INSEE « Conditions de travail ». L'INSEE, en partenariat avec la DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques) réalise entre le 1^{er} octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. Quelques ménages du village seront sollicités. Un enquêteur prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le coin culture

(par Françoise LAFAGE)

Histoire(s) du village.

Une série de quatre ateliers d'écriture sur le Voyage s'est tenue dans le cadre des Ateliers de Claire Eustache de Besançon (www.lunedeplume.fr), en lien avec la Médiathèque départementale de Vesoul et le Musée de Champlitte lors de son exposition récente « Murs et Merveilles ». Les séances ont rassemblé des participant(e)s de la région et ont eu lieu : une au château de Champlitte, deux à la Bibliothèque Municipale de Fédry et une à la bibliothèque de Fouvent. Habitante de La Roche Morey, Mme Belot nous a laissé son impression de voyage à Fédry, « ce beau village » qu'elle a tout de suite aimé.

« Il est un après-midi d'automne, la cloche sonne, le ciel est bleu azur. Les feuilles des arbres commencent à tomber. Des tapis de feuilles couvrent le sol. Les châtaignes sortent de leurs bogue, les noix tombent. Des enfants en promenade au bord de Saône chantent.

C'est mercredi, nous sommes à Fédry.

L'air est léger, un tracteur monte la côte avec son chargement. Le conducteur apostrophe de studieuses dames en atelier d'écriture « Attention aux fautes ! ». Il a bien dû se souvenir de l'école. L'école est maintenant fermée.

Dans la commune, plusieurs maisons, résidences secondaires, gardent leurs volets fermés. Un chat passe, quelques voitures trouent le silence. Nul piéton à l'horizon avant l'heure de la soirée.

Le soir, quelques habitués se promènent, souvent les mêmes personnes.

Quelques cyclistes en solo font leurs petits tours.

Il est 19h, une odeur d'oignon, plus d'un je ne sais quoi...

Un grand-père part au jardin chercher des légumes avec son panier d'osier. Il revient avec de superbes carottes des sables.

Nous sommes bien dans la vallée de la Saône. »

Chantal Belot, Atelier d'écriture sur le Voyage, à Fédry, le 10 octobre 2018



Recette : canelés bordelais

(recommandée par Joëlle Roblet)

Ingrédients

- 50 cl de lait
- 2 œufs plus 2 jaunes
- 100 gr de farine
- 250 gr de sucre
- 50 gr de beurre
- 1 gousse de vanille
- 1cl de rhum
- 1 pincée de sel



Faire bouillir le lait avec la gousse de vanille.

Au lait bouillant, ajouter peu à peu le beurre, le sel, le rhum.

Refroidir le mélange au frais pendant 1 heure.

Remplir les moules (pas à ras) (dans l'idéal moules en cuivre, sinon moules en silicone fonctionnent très bien).

Chauffer le four au maximum (au moins 250°) et cuire 5 mn seulement,

Puis baisser le four à 180° et laisser cuire pendant 1 heure.

Jeux : sudoku

	7		3	2				
		4			8	3		
	2		9					4
	3				5	6		
1		2				9		7
		6	4				3	
8					9		7	
		3	1			2		
				4	3		9	

Retrouver sur internet les infos... à l'adresse :

leblogdefedry.blogspot.com

